



**Programme des
Nations Unies
pour
l'environnement**

Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/8
25 octobre 2000

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF DU
FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-deuxième réunion
Ouagadougou, 6-8 décembre 2000

**FERMETURE DES COMPTES DE PRÉPARATION DE PROJET:
SUIVI DE LA DÉCISION 31/4 (F)**

1. Le rapport d'étape consolidé (UNEP/OzL.Pro/ExCom/31/8), présenté à la trente-et-unième réunion, mentionnait qu'il fallait "s'attendre à une durée de 25 mois pour les activités de préparation de projet en cours, soit 11 mois de plus que la préparation de projets achevés" (para. 41). Le Comité exécutif a demandé au Secrétariat de "consulter les agences d'exécution sur la possibilité d'arrêter les comptes de préparation de projet sur une base annuelle ou bisannuelle et de lui présenter un rapport concis sur la question à sa trente-deuxième réunion" (Décision 31/4).
2. Durant la réunion de coordination qui s'est tenue à Montréal du 6 au 8 septembre, les agences d'exécution ont indiqué au Secrétariat du Fonds que la préparation réelle du projet prend de 12 à 13 mois, à partir de l'approbation du Comité exécutif, toutefois l'aspect financier s'étire sur une période de temps plus longue. Dans certains cas, tels que pour des projets cadres, des plans sectoriels, des plans de gestion des frigorigènes dans des pays gros consommateurs et des projets d'élimination définitive, la préparation peut durer plus longtemps. Pour ces cas exceptionnels, les agences peuvent demander un délai plus long, avec la justification appropriée.
3. En réponse à la décision 31/4, les agences d'exécution et le Secrétariat du Fonds recommandent au Comité exécutif de prendre la décision suivante:
4. Les activités de préparation de projet (y compris la préparation de PGF), approuvées par le Comité exécutif à sa première ou seconde réunion de l'année, devraient être terminées au bout de douze mois et pour l'aspect financier, au plus tard, le 31 décembre de l'année suivante afin d'allouer suffisamment de temps pour arrêter les comptes et s'acquitter du paiement de toutes les obligations restantes (par exemple: un projet approuvé en juillet 2000 sera terminé en août 2001 et le 31 décembre 2001, sur le plan financier);
5. Les activités de préparation de projet, approuvées à la dernière réunion du Comité exécutif dans une année donnée, seront terminées, sur le plan financier le 31 décembre de la deuxième année suivante (par exemple, un projet approuvé en novembre 2000 sera terminé en décembre 2001 et en décembre 2002, sur le plan financier).
6. Les projets dont la durée de préparation (y compris la préparation de PGF) dépasse 12 mois, devraient être accompagnés d'une explication sur les raisons de cette durée prolongée.
